

Journée Internationale des Étudiants :

Infor Jeunes fait le point

Ce vendredi 17 novembre, les étudiants et étudiantes seront mis à l'honneur de différentes manières à l'occasion de la « Journée Internationale des Étudiants ». C'est donc une occasion pour Infor Jeunes de relayer à nouveau les difficultés que rencontrent les jeunes venus chercher une aide lors d'une permanence. Car, pour l'heure, certaines dispositions en faveur des étudiants et de leur accès aux études manquent encore à l'appel.

Rassemblement contre la précarisation étudiante

Rappelons tout d'abord qu'à l'occasion de cette journée, le RWLP (Réseau Wallon de Lutte contre La Pauvreté) se mobilise à Bruxelles avec la FEF (Fédération des Etudiants Francophones), des syndicats et des associations ; en front commun pour rappeler qu'étudier est un droit, pas un privilège et dire NON à la précarité étudiante.

Infor Jeunes salue bien évidemment ce mouvement et souhaite emboîter le pas en confirmant que ce statut précaire des étudiants se constate effectivement sur le terrain avec une triste évolution.

Le statut étudiant, un statut précaire ?

Via sa campagne annuelle « *Action Job Etudiant* » mais aussi les permanences organisées dans chaque centre en Wallonie, le réseau Infor Jeunes ne peut que constater que le job étudiant est le sujet qui arrive le plus fréquemment sur le tapis. Le lien avec une situation étudiante de plus en plus précaire ne saurait être ignoré.

En effet, force est de constater que le jeune a rarement autant eu besoin d'un job étudiant. La situation n'est plus tellement comparable à l'époque où les jobs étudiants s'effectuaient uniquement pendant les vacances scolaires et davantage pour une question de loisirs.

Aujourd'hui, **l'étudiant a BESOIN de son job** pour faire face à ses dépenses, de plus en plus liées à ses études. Des témoignages nous révèlent régulièrement que le jeune est souvent amené à devoir aider ses parents à financer ses études : stage, syllabus, transports, logement, etc. Etudier dans les meilleures conditions devient donc un privilège ; créant **une précarisation du statut « étudiant »** vers un statut « étudiant jobiste » obligé de trouver des alternatives pour obtenir son diplôme.

Des bourses d'études en hausse

Au-delà du job étudiant, **l'augmentation des demandes de bourses** s'avère être un autre exemple révélateur. Il est difficile de ne pas mettre cette augmentation en corrélation avec un accès aux études encore trop coûteux pour beaucoup de familles. De plus, la procédure d'introduction d'une demande d'aide entraîne des inégalités de traitement qu'Infor Jeunes avait déjà pointées à l'époque [dans un de ses communiqués de presse](#). C'est comme cela que des centres Infor Jeunes se sont à nouveau retrouvés, en 2017, assaillis de demandes de jeunes ou de parents ayant des difficultés à introduire leur demande.

Un marché du travail difficilement accessible

Enfin, pour l'étudiant dont les parents ont la chance de pouvoir subvenir entièrement à ses besoins, il ne s'agit pas de reposer sur ses lauriers non plus. En effet, le coût de la vie actuel étant ce qu'il est, mieux vaut commencer le plus tôt possible à se constituer son bas de laine ; que ce soit pour faire face à un imprévu coûteux ou prévoir une entrée sur le marché du travail tardive.

Il y a quelques mois, le réseau Infor Jeunes avait d'ailleurs demandé au Contrôle des Lois Sociales (CLS) de clarifier sa position sur la situation **des étudiants diplômés qui souhaitent encore travailler** durant leurs dernières vacances d'été ([lire le communiqué](#)). En effet, cette possible rentrée d'argent peut s'avérer plus que nécessaire pour un étudiant diplômé qui ne trouverait pas de travail durant une longue période, sachant qu'il n'est possible de toucher des allocations d'insertion qu'après une période d'attente d'un an. Pourtant, selon le CLS, l'étudiant diplômé travaillant pendant le 3^e trimestre de sa dernière année d'études serait en faute, contrairement à ce qu'affirment l'ONEM et FAMIFED.

En conclusion, si Infor Jeunes aura toujours pour but d'aider les jeunes en leur apportant l'information dont ils ont besoin, sans condition et peu importe la nature de celle-ci ; une de ses missions implicites est également de faire émerger à la surface les problématiques rapportées par ces jeunes et d'exposer à qui de droit les écarts possibles entre la théorie administrative et les réalités du terrain.

Plus d'informations ? www.inforjeunes.be et www.actionjob.be



Contact Presse
Adeline DUJARDIN
Chargée de communication
+32.81.980.820
+ 32.479.309.008